

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Tenue le 18 Décembre 2018 à l'Etrier de Paris

Danièle Gaillard ouvre la séance à 20 heures.

Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes et précise le contexte de son intervention : l'équipe du Comité directeur du CDEP a été renouvelée à l'issue de l'assemblée générale électorale de décembre 2017 qui a vu la liste conduite par Sophie Suivre élue à l'unanimité. Cependant, Sophie Suivre a démissionné du Comité en avril 2018. Le Comité directeur a alors, conformément aux statuts, désigné France Touvron pour la remplacer. France Touvron, pour des raisons personnelles et familiales, a demandé au Comité directeur, en septembre 2018, à être déchargé de ses fonctions, tout en restant membre du notre Comité. Le Comité a alors désigné Danièle Gaillard, secrétaire générale du comité depuis 2004, pour le remplacer. Conformément aux statuts du CDEP, il est demandé lors de cette AGO de ratifier la désignation de Danièle Gaillard comme présidente. A défaut, une Assemblée générale électorale serait convoquée pour élire un(e) nouveau (lle) président(e).

Le bureau du Comité serait alors confirmé avec la composition suivante : Danièle Gaillard, présidente, Christian Formagne, délégué régional au sein du comité, vice-président et trésorier et Nathalie Nassar, secrétaire générale.

Concernant l'ordre du jour de l'AGO, Danièle Gaillard informe de l'absence d'Emmanuel Feltesse, Président du CREIF, retenu par une réunion à la FFE.

Nathalie Nassar, Secrétaire générale, constate que 16 groupements sur 29 sont présents ou ont voté par correspondance.

Cela représente 713 voix sur 898.

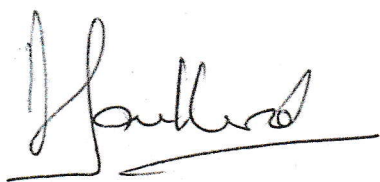
Les deux quorums en nombre de groupements et en nombre de voix étant largement atteints, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Nathalie Nassar donne lecture du rapport moral en mettant l'accent sur la diminution du nombre de licenciés parisiens depuis 2012.

Christian Formagne, trésorier, fait lecture du rapport financier, puis présente le budget de l'exercice 2018-2019. Il mentionne la baisse de la subvention de la Ville de Paris dont le montant inférieur aux prévisions budgétaires explique le déficit enregistré sur l'année 2017-2018.

Les résolutions proposées à l'Assemblée (rapport moral, rapport financier, budget, ratification de la désignation de Danièle Gaillard comme présidente du CDEP, quitus) sont votées à l'unanimité.

La séance est levée à 21 heures et est suivie d'un pot amical.



Danièle Gaillard
Présidente



Nathalie Nassar
Secrétaire générale